

La Communauté éducative du LPO Ionesco  
92130 Issy-les-Moulineaux

Issy, le 9 mars 2016

A l'attention de Mme Evren  
Vice-Présidente en charge de la culture et de l'éducation

Hôtel de Région  
33, rue Barbet-de-Jouy  
75007 PARIS

Madame la Vice-Présidente,

Suite à votre courrier daté du 24 février 2016, nous souhaitons vous répondre, précisément, quant aux points suivants :

–« Comme vous le savez, le secteur Sud des Hauts-de-Seine connaît actuellement une forte pression démographique renforcée par un taux de passage plus élevé en voie générale et une baisse du taux de redoublement en 3ème, ces deux facteurs engendrant une augmentation automatique des besoins d'accueil dans la voie générale » :

Nous attendons toujours des statistiques précises montrant que « la forte pression démographique », que nous ne contestons pas, aura les conséquences que vous sous-entendez sur les effectifs du Lycée Ionesco, que ce soit à court et moyen terme.

Certes le taux de passage en 2nde GT a tendance à augmenter, mais, en contrepartie, le taux de redoublement de la 2nde GT diminue fortement (cette tendance ne pouvant que s'accroître puisque le redoublement ne constitue plus un vœu). Selon les nouvelles directives, il y aura très peu de redoublants de seconde GT à la rentrée 2016 (voire pas du tout), contrairement aux années passées où le taux de redoublement était autour de 10% –*soit pratiquement une division entière* !

De plus, l'état des lieux des effectifs actuels des collèges isséens fait voir une stabilisation, voire même une légère baisse, en 5ème, 4ème et 3ème. Il s'agit là de données avérées, et non de simples suppositions. [Le document est à votre disposition.]

–« Ainsi, à la rentrée 2016, le lycée Ionesco devra accueillir une 11ème seconde portant l'effectif global du lycée à 1214 élèves (avec les bacs pro SEN), soit la limite fixée par la réglementation incendie. » :

L'ouverture de ladite 11ème seconde n'a été décidée que sur la base d'une suppression de la double sectorisation Ionesco-Michelet, laquelle devait en effet, selon les propos réitérés de Mme Colin-Thomas, DAET, provoquer l'afflux de l'équivalent d'une division de seconde.

Or, cette « suppression », annoncée, notamment, à notre délégation les 8 et 29 janvier, n'est plus d'actualité : la lettre de M. Wuillamier, DASEN, à M. Santini, datée du 27 janvier dernier, mais dont nous n'avons eu connaissance que le 18 février, le confirme. L'ouverture de cette 11ème seconde

n'a donc plus lieu d'être. (Nous nous interrogeons sur le fait, que vous ne manquerez pas, comme nous, de trouver « troublant », que Mme Colin-Thomas aura utilisé, *deux jours plus tard*, le 29 janvier, lors de la réunion à la Région, à votre attention, l'argument de la « suppression » –que nous savons désormais être sans fondement.)

D'autre part, une Motion votée en CA du LPO Ionesco le 8 février 2016 prouve que *même avec l'ouverture de ladite 11ème Seconde (ouverture qui n'a plus aucune justification) et le maintien des bacs pro SEN, l'effectif total du Lycée sera de 1091 élèves, et non « 1214 », comme vous le mentionnez.* On est donc sous la limite fixée par la réglementation incendie.

–« Il est important de préciser que cette montée pédagogique aurait également pour effet de congestionner le système de demi-pension, calibrée pour 625 élèves [...] » :

Il nous semble tout aussi important de vous informer qu'aujourd'hui, seuls 400 repas maximum sont servis à la demi-pension du LPO Ionesco. Ce Lycée étant un établissement scolaire de centre-ville, beaucoup d'élèves mangent à l'extérieur. Nous sommes très loin des « 625 » !

-« Cette situation de tension va perdurer puisqu'avec la seule montée pédagogique des classes actuelles, ce sont de nouveau 2 divisions supplémentaires qui sont attendues en 2018, soit 70 élèves de plus » :

Même avec l'ouverture de la 11ème Seconde, *qu'aucune statistique ne permet pourtant de justifier*, les « 70 élèves » de plus seront facilement absorbés :  $1091 + 70 = 1161$ , soit un effectif élèves en-dessous de la limite fixée par la réglementation incendie. Cependant que la quasi-disparition annoncée du nombre de redoublants en Seconde ne permettra peut-être même pas d'ouvrir, à la rentrée 2016, 10 Secondes –mais 9 (voir plus haut) !

–« C'est la raison pour laquelle les services académiques et régionaux ont dû se résoudre à envisager le transfert de [sic] Bac Pro vers le lycée de Meudon » :

Nous vous faisons remarquer que le lycée en question (LDM des Côtes-de-Villebon) ne se situe pas précisément à Meudon mais à Meudon-la-Forêt, ce qui n'est pas la même chose en terme de cadre de vie et de transports.

(Notons à ce propos que plus aucune mention n'est faite du STIF, contrairement à la lettre de votre prédécesseur, datant du mois de juillet dernier : nous avons bien raison de douter de la faisabilité d'améliorer tant soit peu l'offre de transports !)

Il ne s'agirait pas, en outre, pensons-nous, de « se résoudre » à quoi que ce soit mais de savoir ce qui est le mieux pour la réussite de nos jeunes.

Enfin, nous pensons avoir montré, plus haut, que ladite « raison », la seule à être évoquée pour justifier le transfert [la « situation de tension [démographique] »], ne tient pas.

**Tout bien considéré, il n'y a plus aucun argument à ce transfert.** Mais il est encore temps que triomphe la raison, et que les élèves de Bac Pro SEN ne subissent pas une décision brutale, incompréhensible, et fort préjudiciable à leur réussite.

-« Toutes les hypothèses ont donc été explorées [...] » :

Non, Madame la Vice-Présidente, seule l'hypothèse d'un transfert coûteux (3 Millions d'euros !), pédagogiquement absurde, et symboliquement désastreux, a été explorée. En finir avec la mixité sociale, voilà la seule hypothèse qui aura jamais été envisagée par « les services académiques et régionaux ».

Seule, à dire vrai, la fin de votre lettre nous agréée, où vous mentionnez une « étude de faisabilité » quant à cette « extension » du Lycée qui serait, en effet, la véritable solution à moyen terme. Nous vous remercions de l'envisager. Nous sommes seulement navrés que cette « extension » ne puisse pas profiter aux élèves de bac pro SEN, qui n'ont pourtant pas démérité, non plus que l'équipe pédagogique : nous vous rappelons, Madame, les taux de réussite supérieurs à la moyenne académique de la section SEN d'Issy-les-Moulineaux. Pourquoi se priver d'un tel outil ? Pourquoi ne pas miser sur l'avenir, au lieu de le brouiller par une décision hasardeuse, infondée et injuste ?

Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que « les services académiques et régionaux » ont abusé de votre confiance : nous prétendons, preuves à l'appui, que ces services vous ont transmis des informations inexactes, et partielles. Le but de cette lettre n'aura été que rétablir la vérité des faits, afin que votre décision puisse se faire en toute équité, et connaissance de cause.

Et cette vérité des faits permet que vous puissiez, Madame, dans les meilleurs délais, « rouvrir » ce dossier.

Nous comptons sur vous pour que cette décision soit revue, le transfert annulé, et la section SEN pérennisée au LPO Ionesco d'Issy-les-Moulineaux, où elle a toute sa place.

Nous avons toute confiance pour qu'au vu des nouveaux éléments portés à votre connaissance, la volonté politique qui est celle du nouvel exécutif régional aboutisse au respect de ces principes qui, seuls, légitiment que les « services académiques et régionaux » puissent décider de l'avenir d'une jeunesse, qu'il ne s'agirait pas, en ces moments troublés, de désespérer davantage.

Recevez, Madame la Vice-Présidente, l'expression de nos sentiments les plus respectueux,

Communauté Educative du LPO Ionesco

Copie à :

-Monsieur Filâtre [Recteur de l'Académie de Versailles]